

**Règlement de jeu du 11 mars au 2 avril 2017 (pour les magasins ouverts le dimanche)**

Jeu : Les 3J Galeries Lafayette

Un an de shopping à gagner

La Société **44 GALERIES LAFAYETTE - 44 GL**, Société par Actions Simplifiée au capital de 147.184.338 euros, dont le siège social est 44 rue de Châteaudun, 75 009 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 552 116 329, agissant tant pour son compte que pour celui des sociétés :

- **MAGASINS GALERIES LAFAYETTE**, Société par Actions Simplifiée au capital de 670 400 Euros, dont le siège social est 27 rue de la Chaussée d'Antin, 75 009 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 957 503 931

Organise un jeu gratuit et sans obligation d'achat intitulé « Jeu 3J » qui se déroulera du 11 mars au 2 avril (pour les magasins ouverts le dimanche) 2017, dans les magasins Galeries Lafayette (hors Haussmann, outlet) et sur [galerieslafayette.com](http://galerieslafayette.com).

**ARTICLE I - PARTICIPANTS**

Le jeu est ouvert gratuitement, sans obligation d'achat, à toute personne physique majeure résidant en FRANCE métropolitaine, à l'exception du personnel du Groupe Galeries Lafayette, des démonstrateurs, et de leurs familles, ou toute autre personne vivant avec ces personnes sous le même toit et ce sous peine d'élimination d'office.

Une seule participation par personne est possible sur la durée du jeu. La participation à ce jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement et le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.

**ARTICLE II – MODALITES DE PARTICIPATION**

Pour participer au jeu, le joueur devra se rendre dans un magasin Galeries Lafayette ou sur [Galerieslafayette.com](http://Galerieslafayette.com).

Ce dernier remplira le bulletin de participation au jeu 3J et le déposera dans l'urne prévue à cet effet en magasin ou via le formulaire sur le site internet.

**ARTICLE III : ETAPES DE SELECTION**

La société Galeries Lafayette procédera au tirage au sort des 4 gagnants d'ici le 8 avril 2017. Les 3 gagnants des magasins seront recontactés d'ici le 15 avril 2017 par les responsables commerciales des magasins gagnants et le gagnant via le site [Galerieslafayette.com](http://Galerieslafayette.com) sera contacté par le service clientèle du site.

## **ETAPE 2 : SELECTION DU GAGNANT**

Les gagnants des cartes cadeaux seront invités à se présenter sous 15 jours ouvrés au service clientèle du magasin.

Si un participant ne se manifeste pas dans les quinze (15) jours ouvrés, il sera considéré comme ayant renoncé à son lot et le lot restera la propriété de la Société La Société Galeries Lafayette.

Les gagnants devront se conformer au règlement. S'il s'avérait qu'ils ne répondent pas aux critères du présent règlement, leurs lots ne leur seraient pas attribués. Les participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité, leur âge, leurs coordonnées postales ou la loyauté et la sincérité de leur participation. A ce titre, la Société Galeries Lafayette se réserve le droit de demander une copie de la pièce d'identité du gagnant avant la remise de la dotation. Toute fausse déclaration, indication d'identité ou d'adresse fausse entraîne l'élimination immédiate du participant et le cas échéant le remboursement des lots déjà envoyés.

## **ARTICLE V – DOTATION DU CONCOURS**

Les dotations sont les suivantes

12 carte-cadeaux d'une valeur unitaire de 100 euros TTC remis en une fois à chacun des gagnants. 3 gagnants possibles dans toute la France.

La carte cadeau est valable aux Galeries Lafayette et Nouvelles Galeries en France métropolitaine pour une durée de deux ans à compter de sa date d'émission. Elle peut être utilisée en une ou plusieurs fois dans la limite de sa valeur et éventuellement complétée par un autre moyen de paiement. La carte cadeau est non échangeable, non remboursable, non cessible.

Pour le gagnant du site [galerieslafayette.com](http://galerieslafayette.com), le gagnant se verra communiquer 12 codes uniques d'une valeur unitaire de 100€ TTC remis-en 1 fois au gagnant.

Codes Valables uniquement sur [Galerieslafayette.com](http://Galerieslafayette.com), non remboursable, non cessible et non cumulable.

## **ARTICLE VI – INFORMATIONS DES GAGNANTS**

Le lot est strictement personnel et n'est pas cessible. Il ne pourra pas donner lieu, de la part du gagnant, à une quelconque contestation, ni à la remise de leur contre-valeur en argent, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

La société organisatrice se réserve néanmoins le droit de remplacer chaque dotation par un lot de nature et de valeur équivalente, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent, sans engager sa responsabilité de ce fait.

#### **ARTICLE VII – DONNEES PERSONNELLES**

Chaque gagnant autorise gratuitement et par avance la société organisatrice à reproduire et utiliser par tout moyen écrit, parlé ou filmé ses nom et prénoms à toutes fins publicitaires ou promotionnelles en relation avec le présent jeu, sans que cette utilisation lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque, autre que l'attribution de sa dotation.

Les renseignements communiqués par les participants, s'ils ont donné leur accord, pourront faire l'objet d'un traitement informatique et pourront être utilisés à des fins commerciales. Seule la société organisatrice sera destinataire des informations.

Les participants sont informés que les données personnelles les concernant enregistrées dans le cadre de ce jeu sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Seule la société organisatrice et ses partenaires en cas d'acceptation seront destinataires des informations.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant, en écrivant aux 44 GALERIES LAFAYETTE – 44 GL - Correspondant CNIL / CIL– TSA 23 000 44-48 rue Châteaudun – 75 009 PARIS ou par email à l'adresse [relaiscil@galeriesslafayette.com](mailto:relaiscil@galeriesslafayette.com).

#### **ARTICLE V III – REGLEMENT**

La participation à ce concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement qui peut être consulté librement sur le site [galeriesslafayette.com](http://galeriesslafayette.com) ou dans le service clientèle de leur magasin.

#### **ARTICLE IX– CONDITIONS D'UTILISATION DES LOTS**

Les conditions d'utilisation du lot seront communiquées au gagnant lors du retrait du lot.

#### **ARTICLE X - RESPONSABILITE**

La société organisatrice décline toute responsabilité pour tous les incidents et accidents qui pourraient arriver au gagnant pendant la jouissance du lot ou qui pourraient affecter ledit lot.

## Jeux Concours Galeries Lafayette

La société organisatrice ne sera pas tenue responsable si le concours devait être reporté, écourté ou annulé si les circonstances l'exigent. Des additifs ou des modifications pourront éventuellement être publiés pendant le concours. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement et seront réputés en faire partie intégrante.

Passé un délai de 15 jours après l'annonce du gagnant aucune réclamation ne sera acceptée.

Fait à Paris le 06/02/2017